

MODIFICATION #2 DE L'ANNEXE B

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE

ENTENTE CANADA – MANITOBA RELATIVE AUX SERVICES EN FRANÇAIS

PROJET SPÉCIAL APPROUVÉ EN 2006-2007

Conformément au paragraphe 4.2 de l'Entente Canada – Manitoba relative aux services en français, le Canada contribuera financièrement à la réalisation du projet décrit ci-après.

Titre du projet : **Renouvellement des outils de mise en œuvre des services en français au Manitoba**

Durée : **1^{er} avril 2006 au 31 mars 2009**

Objectifs :

- Renforcer la capacité gouvernementale pour mieux desservir la population francophone du Manitoba;
- Mettre en évidence la présence du fait français et du bilinguisme au Manitoba;
- sensibiliser les fonctionnaires provinciaux quant à leurs obligations vis-à-vis la politique linguistique gouvernementale;
- Informer la communauté francophone au sujet des services gouvernementaux en français et l'encourager à les demander et à les utiliser;
- Fournir des outils modernes, pertinents et efficaces pour la mise en œuvre et l'évaluation des services en langue française;
- Établir un système standardisé à l'échelle provinciale pour l'évaluation des compétences linguistiques;
- Contribuer au développement et au progrès en matière de prestation de services en langue française.

Résultats prévus :

- Campagne de sensibilisation à deux voies réussie;
- Sensibilisation à la présence du français et du bilinguisme au Manitoba;
- Meilleur niveau de compréhension et de respect des obligations vis-à-vis la politique linguistique;
- Valorisation et plus grande utilisation du français en milieu de travail;
- Amélioration au niveau de la planification et de l'évaluation de la prestation des services en langue française;
- Système standardisé à l'échelle provinciale pour l'évaluation de compétences linguistiques;
- DVD, manuel des directives, trousse, modules/ateliers de formation et autres outils modernes, pertinents et efficaces pour l'orientation et la mise en œuvre des services en langue française.

Budget prévu :

	<u>2006-2007</u>	<u>2007-2008</u>	<u>2008-2009</u>
Promotion et sensibilisation :			
Campagne de promotion (expert-conseil, consultations, campagne, textes et outils publicitaires)	17 500 \$	0 \$	50 000 \$
Nouveaux outils (DVD, manuel, trousse, Lexiques, et autres)	0 \$	71 000 \$	47 500 \$
Planification et évaluation (expert-conseil, etc.)	20 000 \$	4 000 \$	0 \$

Évaluation des compétences	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>	<u>15 000 \$</u>
TOTAL	37 500 \$	75 000 \$	112 500 \$
Contribution du Canada :	37 500 \$	75 000 \$	0 \$
Contribution du Manitoba :	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>	<u>112 500 \$</u>
TOTAL	37 500 \$	75 000 \$	112 500 \$

* *Ce projet spécial a été approuvé le 22 juin 2006.*